

13 avril 2016

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 24 novembre 2010 de MM. Bayram Bozkurt, Georges Breguet, Alexandre Wisard, Christophe Dunner, Yves de Matteis, Mathias Buschbeck, Marc Dalphin, Alain de Kalbermatten, Jacques Finet, Jean-Charles Lathion, Rémy Burri, Simon Brandt, Alexandre Chevalier, Armand Schweingruber, Roland Crot, Sylvain Clavel, Jacques Baud, Christophe Buemi, Thierry Piguet, Gérard Deshusses, Christian Zaugg, M<sup>mes</sup> Marie-Pierre Theubet, Sarah Klopmann, Sandrine Burger, Anne Moratti Jung, Anne Carron-Cescato, Sandra Golay, Florence Kraft-Babel, Corinne Goehner-Da Cruz, Andrienne Soutter, Nicole Valiquer Grecuccio, Isabelle Brunier, Annina Pfund, Véronique Paris, Maria Casares, Ariane Arlotti et Salika Wenger: «Prévoir des lieux de vie pour nos aîné-e-s».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif un état des lieux et les perspectives pour une politique municipale en faveur des aîné-e-s, en intégrant la question des proches aidants, tant au plan social qu'au niveau des constructions.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

En 2013, les plus de 65 ans représentaient 16% de la population genevoise, soit environ 30 000 personnes; un tiers de ce pourcentage avait dépassé 80 ans. Ces prochaines années, cette population va encore grandir, jusqu'à atteindre 24% en 2040. Cette situation nous préoccupe, mais pas autant que l'amplification et la complexification des problématiques de l'isolement et de la solitude, dus à la perte progressive de liens sociaux; environ 10 000 personnes âgées courent un risque d'isolement à Genève.

Or, l'évolution démographique constatée est aussi considérée par la Ville de Genève comme une véritable chance de réfléchir sur le long terme et de construire ensemble un avenir qui prenne en compte les spécificités de chaque parcours de vie. La commune saisit cette chance pour repenser la place – physique, sociale et symbolique – des personnes âgées dans la ville et pour renforcer leur autonomie en consolidant et en valorisant leur participation active à la vie de la Cité.

Dans cette perspective, et au regard d'autres textes déposés par le Conseil municipal au cours de la précédente législature, le Conseil administratif s'est penché sur la problématique de manière globale. Il a réalisé un rapport sur la politique de la vieillesse en Ville de Genève, présenté au Conseil municipal à

l'automne 2015 et disponible sur le site internet de la Ville de Genève. Où l'on constate que cette politique publique concerne tous les âges et que sa durabilité se construit sur la prise en compte de l'enjeu intergénérationnel.

Ce rapport propose sept axes comportant 16 objectifs qui traversent l'administration et coordonnent la Ville de Genève avec les différents acteurs concernés par la problématique. En effet, la stratégie municipale concerne de façon transversale l'ensemble de ses politiques publiques, dès lors qu'une société de longévité privilégie le maintien à domicile et en bonne santé le plus longtemps possible. En outre, dans le cadre de ses compétences et en valorisant son atout de proximité, la municipalité souhaite insuffler le «réflexe senior» à tous les niveaux pertinents: l'information et la prévention, la participation sociale, la lutte contre l'isolement et l'exclusion, la mobilité, l'accessibilité physique et l'adaptation de l'habitat.

A ce propos, il convient de rappeler que la Ville de Genève propose déjà de nombreuses prestations en faveur des aîné-e-s, notamment grâce aux Unités d'action communautaire et à Cité Seniors, qui fêtera ses dix ans à l'automne 2016. La Ville s'associe également chaque année à la Journée internationale des personnes âgées, sans compter la récente création des Promotions seniors.

Sur le plan des constructions, la Ville de Genève agit à deux niveaux.

En matière de logements, la Ville a toujours encouragé la création d'établissements médico-sociaux sur le territoire communal; la Ville a par exemple accordé un droit de superficie à l'Association Nicolas Bogueret, en vue de réaliser un EMS dans le quartier de Sécheron.

La Ville octroie par ailleurs des conditions financières favorables à la Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées (FAHPA), qui exploite l'EMS de Fort-Barreau, dans le quartier des Grottes.

Ensuite, la Ville de Genève met à la disposition des aîné-e-s des locaux, actuellement en cours de rénovation. Après quelques mois de fermeture, ces associations d'aînés retrouveront dès septembre 2016 des espaces aménagés remis à neuf et adaptés à leurs besoins. Cette rénovation fait suite à l'acceptation par le Conseil municipal en 2013 de deux crédits pour les travaux de rénovation ainsi que pour le mobilier et la signalétique des locaux (proposition PR-871).

En définitive, l'action de la Ville de Genève apparaît diverse et cohérente; elle s'inscrit dans une politique reconnaissant à chacune et chacun, quel que soit son âge, une place dans une ville accueillante et solidaire.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

La maire:  
*Esther Alder*